

Les **ECHOS** du **Granier**

38



2. LE SOMMAIRE



Photo de couv'

« Arrivée de la course cycliste féminine Alpes Grésivaudan Classic 2023 »

- 3 . L'édito
- 4 / 5 . Le retour en images
- 6 / 11 . La vie municipale
- 12 / 14 . Les Travaux
- 15 / 16 . L'enfance / jeunesse
- 17 . La bibliothèque
- 18 / 19 . La vie locale
- 20 / 26 . La vie associative
- 27 . Les infos de la vallée
- 28 . Il était une fois... Chapareillan

État civil

Il est possible de faire paraître un évènement actuel d'état civil, comme la naissance de votre enfant, votre mariage ou un décès dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord écrit.

Des imprimés sont disponibles sur notre site internet chapareillan.fr rubrique « service à la population – démarches administratives – recueil des consentements ».

Naissances

Mattéo PESCE

10 mars

Mariages

Christine MARGUILLARD & Matthias DUMOULIN

11 mai

Cécile LOCATELLI & Simon JEAN

18 mai

Décès

Yvette JAXX

25 janvier



DIMANCHE 9 JUIN
8H00 / 18H00
Salle polyvalente

Les bureaux 01 et 02 sont à la salle polyvalente, 264 chemin des Eco-liers, et seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Un titre d'identité avec photo en cours de validité est obligatoire.

Contact

Mairie

24 place de la mairie
CS 60077
38530 CHAPAREILLAN
Tèl. 04 76 45 22 20
accueilmairie@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr
Facebook : [@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)

Horaires

Lundi : 8^H30 / 12^H00
Mercredi : 8^H30 / 12^H00 - 13^H30 / 18^H00
Vendredi : 8^H30 / 12^H00

Parution quadrimestrielle. Edition juin 2024
Directrice de la publication : Martine Venturini
Déléguée à la communication : Valérie Saclier
Réalisation / conception : Sébastien Rivet
Photos : Mairie, associations locales, Pixabay
Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression
Imprimé à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC



Martine Venturini

Maire de Chapareillan

Agenda municipal

Alpes Grésivaudan Classic Course cycliste féminine

Dimanche 2 juin - dès 10^H00

Place de la mairie - Départ à 12h00

Élections européennes

Dimanche 9 juin - 8^H00 / 18^H00

Salle polyvalente

Cérémonie et boom des CM2

Vendredi 14 juin - 18^H30 / 21^H30

Bungalows et salle polyvalente

Party night des collégiens

Vendredi 14 juin - 21^H45 / 0^H30

Salle polyvalente

Commémoration du 14 juillet 1789

Dimanche 14 juillet

Monument aux morts

Cinéma

Dimanche 25 août - 20^H30

Stade de football

Commémoration de la libération de Chapareillan

Samedi 31 août

Place de la mairie

Fête de la rentrée

Samedi 7 septembre - 9^H00

Chemin des écoliers et parc du Granier

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un immense plaisir que la commune de Chapareillan accueillera le 2 juin 2024 le départ de la 3^{ème} course cycliste féminine Alpes Grésivaudan Classic. Je suis heureuse de promouvoir la pratique sportive et de mettre à l'honneur le sport féminin de haut niveau. Une longue traversée du Grésivaudan, de Chapareillan à Chamrousse, attend nos sportives de haut-niveau. L'occasion de mettre en avant et de faire découvrir notre territoire.

Dans notre projet électoral 2020/2026, nous nous étions engagés à faire évoluer l'accueil de loisirs municipal à cinq jours. Nous sommes fiers de vous annoncer que son ouverture à cinq jours aura bien lieu dès les vacances d'été.

Cette modification de fonctionnement a évidemment un impact sur le budget de la commune. Budget que nous maîtrisons depuis 2014 grâce à des choix financiers et des recherches actives de subventions.

Toujours dans un souci d'économie, c'est avec un peu de retard que les panneaux photovoltaïques commencent à être installés sur les toits des services techniques et de l'urbanisme. Cela fait partie de la transition énergétique.

Je souhaitais également rappeler aux chapareillanais, dont l'habitation se trouve en lisière de forêt qu'ils sont dans l'obligation de débroussailler à 50 mètres autour de leur maison. Ceci la protégera des flammes en cas d'incendie. A cet égard, nous avons été informés par la préfecture de l'Isère qu'une opération de contrôle allait être réalisée sur la commune.

Pour ce faire, la Direction Départementale des Territoires a mandaté l'Office National des Forêts pour vérifier le respect de ces obligations. Le contrôle par les agents ONF se fera à l'automne 2024 suivant un calendrier qui vous sera communiqué ultérieurement.

Je vous souhaite par anticipation un bel été et de belles vacances et je vous donne rendez-vous dès septembre pour notre deuxième édition de la fête de la rentrée.

**A compter du 7 juin,
le marché aura lieu place de la gare
tous les vendredis**

4. LE RETOUR EN IMAGES



Le concours de déguisement



La commémoration du 19 mars 1962



La commémoration du 8 mai 1945



Les jeunes sapeurs-pompiers lors de la commémoration du 8 mai 1945



La réunion de présentation

LE RETOUR EN IMAGES .5



Un carnaval de folie



La chasse aux œufs où vous êtes venus nombreux



on des travaux chemin de la Meunière



La réunion de la Fédération des Alpes de l'Isère (FAI)

6. LA VIE MUNICIPALE

Budget prévisionnel communal 2024



Gilles Forte

6^{ème} adjoint délégué aux finances, budget, affaires juridiques et assurances

La municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances communales ce qui a permis de réaliser en 2023 un excédent du compte de fonctionnement supérieur à 500 000 euros. Ces ressources qui seront intégralement affectées à notre budget d'investissements nous permettront une nouvelle fois de financer nos projets. Ce choix de gestion raisonnée que nous maintenons depuis 2014, nous amène à ne pas recourir à l'emprunt, ni à une hausse d'impôt, cela nous a permis d'investir uniquement dans des programmes autofinancés par nos ressources propres et par la recherche active de subventions. A cet égard, nous sommes heureux d'avoir baissé la dette de Chapareillan de moitié en 10 ans. Nous pouvons également saluer ici l'ensemble des services communaux qui participent activement à la rationalisation de nos dépenses.

Nous poursuivrons en 2024 le développement de notre commune tout en maintenant notre équilibre budgétaire et la maîtrise de nos dépenses. C'est notamment grâce à cette gestion qu'il nous sera possible d'allouer des ressources supplémentaires au centre communal d'action sociale et à l'élargissement des périodes d'accueil des enfants dans notre centre de loisirs, et cela dès le mois de juillet prochain.

FONCTIONNEMENT

3 001 986 €

dépenses

Charges à caractère général : 810 900 €
Charges de personnel : 1 323 500 €
Atténuations des produits : 83 000 €
Autres charges de gestion courante : 281 728 €
Charges financières : 71 000 €
Charges exceptionnelles : 1500 €
Dotations aux provisions : 10 500 €
Virement à l'investissement : 394 858 €
Opération d'ordre de transfert entre sections : 25 000 €

recettes

Atténuation de charges : 5 000 €
Produits des services : 277 300 €
Impôts et taxes : 1 034 047 €
Impositions directes : 1 497 589 €
Dotations et participation : 163 000 €
Autres produits de gestion courante : 25 050 €
Produits financiers : 0 €
Produits exceptionnels : 0 €

INVESTISSEMENT

1 787 099,40 €

dépenses

Résultat reporté : 0 €
Remboursement d'emprunt : 150 000 €
Immobilisations incorporelles : 56 685,60 €
Subventions d'équipement versées : 177 220 €
Immobilisations corporelles : 47 067,70 €
Immobilisations en cours : 1 020 953,72 €
Opération pour compte de tiers : 18 500 €
Reste à réaliser : 316 672,38 €

recettes

Résultat reporté : 332 559,72 €
Subventions : 202 667,56 €
Emprunts et dettes assimilées : 0 €
Dotations (FCTVA + TAM) : 168 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés : 568 258,12 €
Opération pour compte de tiers : 89 756 €
Cessions immobilisations : 6 000 €
Virement de la section de fonctionnement : 394 858 €
Opérations ordre transfert entre sections : 25 000 €

BUDGET ANNEXE MICROCENTRALE

fonctionnement

Dépenses : 340 000 €
Recettes : 340 000 €

investissement

Dépenses : 437 681,03 €
Recettes : 437 681,03 €

Nous vous attendons le 2 juin pour la 3^{ème} édition de la course cycliste féminine *Alpes Grésivaudan Classic*

Au départ de Chapareillan, place de la mairie, la course accueillera cette année vingt équipes composées de 7 coureuses de haut niveau.

A partir de 10h00, vous pourrez assister à la signature des coureuses qui défilent sur le podium par équipe.

Des animations seront proposées aux petits comme aux grands. A cette occasion, Le Grésivaudan organisera une course de draisienne.

Vous pourrez également vous restaurer ou partager un verre à la buvette tenue par l'Amicale du Personnel de la commune.

Et bien sûr, il ne faudra pas rater le départ qui aura lieu à midi.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



Alpes Grésivaudan Classic
 UCI ÉVÉNEMENT DU CALENDRIER INTERNATIONAL
02 JUIN 2024
 Epreuve Femmes Elite UCI classe 1.1
 Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ
 113,4 km en ligne
 + de 3 250 m de dénivelé +
 > Départ à 12h00 CHAPAREILLAN
 > Arrivée entre 15h15 et 15h45 CHAMROUSSE
 @alpesgresclassic @alpesgresivaudanclassic alpesgresivaudanclassic
 www.alpes-gresivaudan-classic.com

Logos: COUPE DE FRANCE (FDJ), La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes, isère LE DÉPARTEMENT, St-Quantin-Follavier, CHAPAREILLAN, ALPES MONTAGNE, COMMUNE DE CHAMROUSSE, SMMAG, J. OPS, LDPI, wcloc, LE FOURNET, ATV CYCLES, Granger, LE DAUPHINE, bleu, Groupama, Pierre Folard, CARS ANNEQUIN, WALIBI, KVA, simplic.



10

C'est le nombre de pays représentés lors de la course Alpes Grésivaudan Classic

+ d'infos

www.alpes-gresivaudan-classic.com
 Facebook : @alpesgresivaudanclassic
 Instagram : AlpesGrésivaudanClassic
 Twitter : AlpesGrésivaudanClassic

8. LA VIE MUNICIPALE



Démarchage sur la commune... Comment éviter les arnaques ?

Vous êtes de plus en plus nombreux à contacter la mairie pour signaler une ou plusieurs personnes venant frapper à votre porte pour un démarchage quelconque. En 2019, Madame le Maire a pourtant pris la décision de réglementer l'activité de cette pratique sur la commune au vu de précédents faits d'usurpation d'identité, de qualité ou d'abus de faiblesse. Alors comment être sûre que la personne se présentant chez vous est bien autorisée à le faire ? Explications ci-dessous...

Première étape

Toute société, entreprise ou association doit déclarer auprès de la mairie, 15 jours minimum avant la prospection, l'objet de démarchage ou quête qu'elle souhaite mettre en place, en fournissant divers documents (extrait K-bis, cartes professionnelles, objet et durée, immatriculation du/des véhicules...).

Deuxième étape

Si la demande est acceptée, le déclarant se verra remettre une lettre accréditive signée par Madame le Maire (ci-contre), autorisant le démarchage sur la commune. Cette dernière détaillera l'ensemble des informations concernant la société ainsi que les dates autorisées.

Troisième étape

Suite à cette acceptation, une information sera diffusée sur nos outils de communication (site, page Facebook, panneau lumineux). Vous pourrez alors vérifier la véracité du démarchage.

Quatrième étape

A la date prévue, le démarchage peut débuter. Vous êtes en droit de demander la lettre accréditive.



Lettre accréditive

Chapareillan, le

Référence : NV 2024

Objet : lettre accréditive de démarchage sur la commune de Chapareillan

Madame, Monsieur,

Je, soussignée Martine Venturini, maire de Chapareillan, vous informe par cette présente que j'autorise la société :

Nom de la société : _____

N°SIREN : _____

Nom / Prénom du/des démarcheurs : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Immatriculation du/des véhicules : _____

Adresse mail : _____

à démarcher sur notre commune

du _____ au _____

Mois : _____

Pour être sûr qu'il ne s'agit pas d'une arnaque, vous pouvez vérifier la véracité des informations sur notre site <http://www.chapareillan.fr/tous-les-articles/>

Sincères salutations,

Martine Venturini,
Maire de Chapareillan

Arrêté de démarchage
www.chapareillan.fr

Chiens non tenus en laisse. Que dit la loi ?

Cela fait déjà plusieurs articles que nous éditons dans les Echos du Granier afin de faire comprendre aux propriétaires de chiens qu'ils ont des obligations. Ces articles n'ont pas eu l'impact prévu car nous trouvons toujours autant de déjections au hasard des rues ! **Faut-il verbaliser pour que cela rentre dans l'ordre ?** Aujourd'hui, nos habitants se plaignent que de nombreux chiens ne sont pas tenus en laisse. Mais que dit la loi ?

Sachez qu'aucune loi ne précise qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse sauf pour les chiens de catégories.

Cependant, l'article L211-22 du Code rural précise que « Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse ».

Ce qui est le cas à Chapareillan puisque Madame le maire a pris un arrêté en 2017 dont l'article 9 précise :

« Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections et doit se munir de tout moyen à sa convenance pour les ramasser.

L'accès aux aires de jeux pour enfants est interdits aux animaux, ladite interdiction sera affichée par des panonceaux.

Sur la voie publique les chiens doivent être tenus en laisse. Ils doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire. »

Concernant le Parc du Granier, un autre arrêté dont l'article 17 précise :

« Les animaux domestiques tels que les chiens, chats et autres petits animaux familiers sont interdits dans le parc même tenus en laisse. »



Arrêtés consultables
www.chapareillan.fr

Dernières infos sur la centrale photovoltaïque

Les travaux concernant la pose de panneaux photovoltaïque ont commencé sur les toits des services techniques et de l'urbanisme. Le soleil offre une source d'énergie totalement gratuite, écologique et non polluante. Pour capter le soleil, des panneaux français seront installés en surimposition - fixés au-dessus de la toiture - pour un montant de 84 000 €.



Prochainement... à Chapareillan

PARTY NIGHT
DES
COLLÉGIENS

VENDREDI 14 JUIN - 21H45
SALLE POLYVALENTE

www.chapareillan.fr

VENDREDI 14 JUIN
21H45 / 0H30
Salle polyvalente

VOYEZ LA VIE EN ROUX !

MAURICE
LE CHAT FABULEUX

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

CINETOILES 2024

DIMANCHE 25 AOÛT
20H30
Stade de football

Chapareillan.fr

Fête de la RENTRÉE
Entrée Libre et gratuite

Samedi 7 Septembre
Salle polyvalente
Parc du Granier

Forum des associations
Descente aux flambeaux
Bal des pompiers
Feu d'artifice
Restauration
Buvette

CHAPAREILLAN

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
DÈS 9H00
Chemin des écoliers
& parc du Granier

Cercle Philharmonique de Chambéry
Concert le 8 juin
Église de Chapareillan, 20h30

Direction : Joël Durandet
Accompagnement au piano : Valérie Mercier

Philipp Glass, John Rutter, Wolfgang Amadeus Mozart, Henry Purcell, Jean-Sébastien Bach...

Prix des places : 15€, 12€, réduit, gratuit, 4,20€

https://www.helloasso.com/associations/cercle-philharmonique-de-chambery/evenements/annonce

SAMEDI 8 JUIN
20H30
Église de Chapareillan

A Chapareillan : concert du Cercle Philharmonique de Chambéry

Concert choral autour de la thématique d'une contribution à un monde plus fraternel servie par un programme éclectique rapprochant des œuvres de Mozart, Bach, Purcell et d'œuvres de compositeurs contemporains.

Le chœur mixte regroupe une cinquantaine de choristes réunis par l'amour du chant choral dans un but d'éducation populaire.

Sous la direction de Joël Durandet, il travaille de grandes œuvres du répertoire sacré (du baroque au contemporain) mais présente également des productions plus diversifiées.

Réservations

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-philharmonique-de-chambery/evenements/annonce>

10. LA VIE MUNICIPALE



Le CCAS de la commune aide les jeunes chapareillanais à financer leur permis de conduire

L'aide au financement du permis de conduire pour les 18/25 ans et pour les métiers du CARE a été mise en place en 2023 suite à l'analyse des besoins sociaux et votée au conseil d'administration du 28 mars 2023. En 2024, l'âge a été baissé à 15 ans. Depuis la mise en place, le CCAS a financé :

- En 2023, 3 aides de 500€, 2 aides de 250€
- En 2024 (jusqu'à ce jour), 4 aides de 250€

Aucune demande venant de personne des métiers du CARE.



3000 €

C'est le montant des aides versées par le CCAS aux 9 jeunes ayant fait une demande d'aide au permis

Modalités

www.chapareillan.fr

Les déjeuners du Saint-Roch deviennent les déjeuners de l'amitié

Vous êtes retraité et vous vivez seul ! Venez partager un bon déjeuner autour d'un moment convivial et chaleureux ! Chaque mois, les déjeuners de l'amitié permettent à de nombreuses personnes de se rencontrer, d'échanger et de partager de bons moments ! Nous vous attendons...



Pour vous inscrire, rien de plus simple : contactez Mireille, à la mairie au plus tard le lundi précédant le déjeuner avant midi. Vous pouvez également venir en mairie aux horaires d'ouverture ou déposer votre règlement dans la boîte aux lettres de la mairie. Le coût est de 15€50 par personne (par chèque à l'ordre du trésor public).

Prochains déjeuners : les vendredis 21 juin et 13 septembre
Aux bungalows, chemin des écoliers

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 51 11

Rendez-vous « Age'ilité »

Vous avez peut-être participé à la conférence du 23 mai où vous avez pu avoir une présentation de ces rendez-vous. Ils sont adressés aux seniors en perte d'autonomie mais souhaitant se maintenir à domicile. Ils vous permettront d'appréhender des réflexes, des exercices pour prévenir les chutes. **Ils sont ouverts gratuitement sur inscription**, le nombre de places étant limité.

Des inscriptions ont pu être réalisées à l'issue de la conférence. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie pour savoir s'il reste des places disponibles. Ces rendez-vous sont portés et animés par l'association des Kinésithérapeutes de la région Auvergne Rhône Alpes et financés par le département et la conférence des financeurs.

Prochains rendez-vous : les lundis 3, 10, 17, 24 juin ; 1^{er} juillet ; 9, 16, 23 et 30 septembre aux bungalows de 15h00 à 16h00.



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool / Mangez en quantité suffisante / Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit / Mouillez-vous le corps / Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement / Portez un masque / Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) / solidarites-santite.gouv.fr / #canicule

Résistance : appel aux familles !

En 2025, la France commémorera les 80 ans de l'armistice du 8 mai 1945. A cette occasion, un comité d'organisation dédié à cet évènement a été créé, fédérant les associations d'anciens résistants et d'amis de la résistance (COC 80).

Dans ce cadre, l'ANACR du Haut-Grésivaudan souhaite mettre en lumière le rôle de femmes entrées en résistance et plus particulièrement à Chapareillan, dont on a peu parlé et que nous voudrions identifier et honorer : Reconnaissez-vous les personnes présentes sur la photo, ce jour-là, en août 1944 ?

Un article dans notre rubrique « Il était une fois... Chapareillan » souhaite mettre en valeur ces femmes qui ont participé à la résistance.

Merci d'adresser vos témoignages, photos, documents... au service culture de la mairie.



Contact

Tél. 04 76 45 27 58

Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique politique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Martine Venturini, Emmanuelle Gioanetti, Fabrice Blumet, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Gisèle Motta, Christopher Dumas, Nathalie Uchet, René Portay, Julie Bouilloz

Expression politique de l'opposition

La gestion de notre commune fait l'objet d'une présentation annuelle au Conseil Municipal. Les documents sous forme de compte de gestion, de compte administratif et de budget ont été l'occasion d'interrogations et d'analyses des élus minoritaires. Faute de débat d'orientations l'examen des comptes de la commune repose essentiellement sur les données comptables enregistrées au cours de l'année et sur des prévisions estimées pour la plupart sur des prévisions de l'année antérieure. Vous avez bien compris des prévisions sur des prévisions comme les prophéties de Nostradamus. Parmi les principes fondamentaux de cette gestion de l'argent des contribuables, la sincérité des comptes doit permettre à tous d'apprécier la valeur financière des biens communs. Dans notre commune, un bilan nommé compte de gestion et sous une forme différente compte administratif font apparaître des éléments surprenants. Par exemple, le patrimoine global de la commune est évalué à 30 millions d'euros dont plus de 28 millions correspondent à des bâtiments, voiries, installations techniques (hors microcentrale - traitée à part). Chacun peut s'en apercevoir, les biens communaux neufs sont assez rares. En bonne gestion, les comptes devraient faire apparaître l'obsolescence et l'usure, sous la forme de dotations aux amortissements. En fait ils représentent seulement 3,9%. Rien à voir avec l'état de la voirie, des équipements et bâtiments communaux. Autrement dit les comptes ne sont pas sincères, ils ne donnent pas une image réelle du patrimoine et c'est économiquement et financièrement absurde ! Dans le même registre pour la microcentrale, les élus de la majorité s'entêtent à alourdir les charges par exemple en impactant des frais de personnel qui n'ont pas lieu d'être. Enfin le plan d'amélioration de la vie quotidienne des habitants (investissements) reste marqué en outre par la bétonisation de chemins, l'artificialisation des sols du parc du Granier et encore plus de clôtures pour l'école.

12. LES TRAVAUX

Douze nouveaux arbres dans le Parc du Granier

Dans le cadre du dispositif « un arbre un habitant en Isère », proposé par Le Département, la commune a bénéficié d'une subvention à hauteur de 5748 € pour un montant global de 11496 € pour planter douze nouveaux arbres dans le Parc du Granier. L'objectif de ce dispositif est de planter plus d'un million d'arbres dans un contexte de changement climatique.



Les arbres plantés sont : le tulipier de Virginie, l'arbre aux 40 écus, l'eucalyptus à feuilles rondes, le catalpa commun, l'arbre de Judée, le chêne pubescent, l'arbre à soie, le pommier pyramidal, le cerisier à fruits, le tilleul argenté, le hêtre pourpre panaché et le hêtre pourpre. Sauriez-vous les reconnaître ?

Si vous avez des difficultés, sachez qu'au pied de chaque arbre, vous trouverez un panonceau muni d'une puce NFC, qui vous permet d'obtenir des informations sur l'arbre en question directement sur votre Smartphone.



Chaud devant, la forêt !

Parmi les menaces qui pèsent sur les forêts, le risque incendie est l'une des grandes préoccupations. Avec le réchauffement climatique, les étés très chauds et secs rendent la végétation plus vulnérable.



Soyons vigilants :

On estime que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaires. Tout ce qui peut générer une étincelle ou une surchauffe est très dangereux, en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux (étincelles et appareils thermiques), véhicules motorisés, bout de verre (effet loupe)... Prévenir les incendies

en évitant ceci à proximité d'une forêt constitue la base. En cas de départ de feu, il est possible d'essayer de l'éteindre avec de la terre ou du sable, mais surtout pas en tapant avec des branches. Cela attise les flammes ! Prévenir le 18 immédiatement est indispensable pour limiter les dégâts.

Quelle réglementation pour les citoyens ?

En Isère, un arrêté préfectoral de 2017 régit l'emploi du feu à moins de 200 mètres d'une lisière forestière, selon les périodes et les usages. Des réglementations locales peuvent exister, renseignez-vous auprès de la mairie. Un autre arrêté de 2013 instaure sur 37 communes l'obligation légale de débroussaillage. La commune de Chapareillan en fait d'ailleurs partie.

Zoom sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) :

Cette obligation touche les propriétaires de terrains en forêt ou à moins de 200 mètres d'une lisière forestière. Il revient à chaque propriétaire de débroussailler à 50 mètres autour de sa maison. Ceci la protégera des flammes en cas d'incendie.

La déchèterie... C'est trop loin pour vous ?



Déchets déposés aux containers des tennis et retrouvés dans le Parc du Granier (des enfants qui ont voulu faire une cabane avec vos déchets ?)

Environ 5 kilomètres et 6 minutes... C'est le temps qu'il vous faut pour vous rendre à la déchèterie la plus proche, c'est-à-dire à Pontcharra. Trop loin ! Nous comprenons qu'il est beaucoup plus simple de déposer vos déchets au bord de la route. Quel manque de respect !

Afin d'éviter aux agents des services techniques cette découverte et bien évidemment un aller/retour à la déchèterie, une

autre solution existe : le ramassage des encombrants. Ce service « gratuit » est réservé aux habitants, sous certaines conditions.

Petit rappel :
Les encombrants sont les déchets qui, en raison de leur poids ou de leur volume, ne peuvent être pris en compte ni par la collecte régulière des ordures ménagères (mobilier, literie, électro-

ménager...), ni par l'apport volontaire. Ce sont tous les objets ne pouvant pas être transportés dans le coffre d'une voiture.

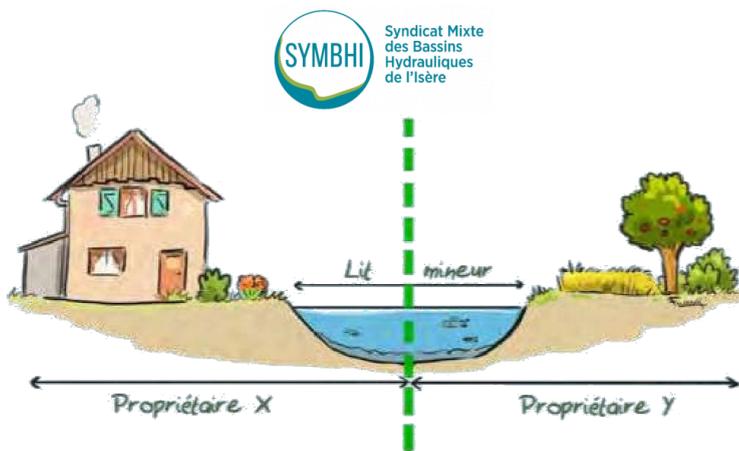
article 2.2

Si les déchets ne correspondent pas, le propriétaire sera dans l'obligation de les récupérer et de les apporter lui-même en déchèterie.

Règlement complet
www.chapareillan.fr

Vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau ?

Le propriétaire riverain de cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (cf. article L215-2 du Code de l'Environnement). Ainsi, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau pour permettre l'écoulement naturel des eaux, maintenir le profil d'équilibre du cours d'eau et contribuer à son bon état écologique (selon l'article L215-14 du Code de l'Environnement). Il est ainsi en charge des travaux à prévoir sur sa parcelle.



Les bonnes pratiques :

- Les produits de coupe et déchets doivent être déposés à l'écart du cours d'eau et non dans le lit de ce dernier ou sur le haut de berge.
- La partie de la végétation qui bloque l'écoulement des eaux et qui peut créer des érosions de berges doit être enlevée.
- Les arbres et branches présentant des signes d'instabilité et de chute dans le cours d'eau doivent être abattus pour ne pas perturber l'écoulement des eaux.

Pour limiter l'impact sur la biodiversité, il est préférable d'intervenir sur la végétation d'octobre à mars

(période de repos végétatif) et hors période de nidification des oiseaux (du 1er avril au 31 juillet).

Les interventions dans le lit du cours d'eau doivent quant à elles être réalisées entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, hors période de fraie des poissons.

Les coupes à blanc sont proscrites, tout comme la plantation d'espèces exotiques envahissantes, de peupliers et de résineux qui ont des systèmes racinaires peu développés, n'assurant pas un bon maintien des terrains. Cependant, il est nécessaire de maintenir une diversité des espèces !

Quelques conseils pour vous aider à entretenir la végétation en bordure de cours d'eau

- Supprimez les embâcles** qui bloquent l'écoulement des eaux et qui créent une érosion des berges.
- Privilégiez les espèces locales** et évitez les résineux, les peupliers et espèces exotiques envahissantes (renouées asiatiques).
- Abattez uniquement les arbres** qui présentent des signes d'instabilité ou qui risquent de tomber dans le cours d'eau et de bloquer ainsi son écoulement.
- Adaptez le débroussaillage** pour ne pas perturber l'écoulement des eaux et préserver la biodiversité.
- Maintenez les petits embâcles** qui constituent des caches pour la faune.
- Conservez les souches en place**, tant qu'elles ne constituent pas un obstacle à l'écoulement.
- Alternez l'intensité de l'élagage** pour diversifier les zones d'ombre et de lumière. Évitez les coupes à blanc.
- Favorisez une végétation** de taille et d'âge variés.
- Élaguez les branches** gênantes ou menaçant de tomber.
- Le bois coupé appartient au propriétaire.** Il doit être évacué en dehors du lit du cours d'eau pour ne pas créer de barrages et générer des débordements.



Contact

Symbhi
 Annabelle Quidoz
 Tél. 07 85 98 51 58
annabelle.quidoz@symbhi.fr

14. LES TRAVAUX

Autres travaux



Accueil de loisirs : nous sommes prêts pour 5 jours !



Emmanuelle Gioanetti
1^{ère} adjointe déléguée
à l'enfance/jeunesse

Depuis notre annonce dans le dernier bulletin, nous, élus et responsables de l'accueil de loisirs, avons tout mis en œuvre pour être prêts à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles le lundi 8 juillet prochain.

Les équipes ont réadapté le projet pédagogique afin de tenir compte du rythme de l'enfant. Le règlement intérieur a été modifié, les tarifs réajustés en prenant en compte les déjeuners désormais fournis par Vacavant Traiteur, les horaires des équipes changés afin de respecter la législation du travail, la communication modifiée du fait d'un plus grand nombre d'activités.

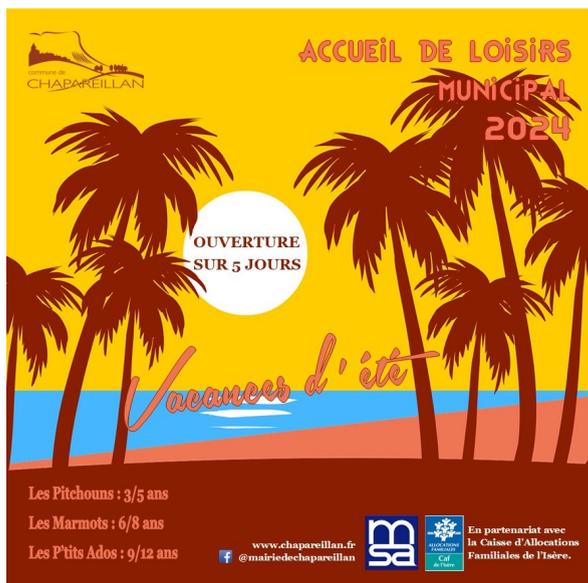
À un mois de l'ouverture à cinq jours, nous sommes prêts !

Je tenais à remercier le personnel municipal, coordinatrice et directeurs, qui œuvrent toute l'année au bon déroulement de l'accueil de loisirs. Celui-ci a acquis au fil des années une grande notoriété et affiche un taux de remplissage plus haut que la moyenne départementale.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été et de belles vacances !

Emmanuelle Gioanetti

Le programme de l'été est déjà disponible



Le programme des vacances d'été est disponible sur notre site. Les inscriptions ont débuté le lundi 27 mai. Mais il n'est pas encore trop tard. Des places sont disponibles à certaines périodes !

Cet été, vous allez remonter le temps pour découvrir les hommes préhistoriques, les pharaons, les samouraïs, les vikings, les pirates, les chevaliers...

De nombreuses activités pour le plaisir de tous ! Et cet été, deux nouveautés ! Une ouverture sur 5 jours et un accueil à partir de 3 ans. Bel été !

Inscription
enfancejeunesse@chapareillan.fr

Rentrée 2024 / 2025 : inscription aux services périscolaires



Les dossiers d'inscription sont à renouveler à chaque rentrée scolaire.

Un dossier unique est demandé pour tous les services municipaux (cantine, accueil périscolaire du matin, du soir et accueil de loisirs).

Les dossiers d'inscription seront disponibles en format

papier au pôle enfance-jeunesse ou téléchargeables sur chapareillan.fr à partir du 10 juin. L'attestation CAF et d'assurance seront à joindre.

Pour faciliter le traitement des dossiers, n'hésitez pas à le rendre au plus vite et à joindre les attestations ultérieurement.

Ils devront être envoyés par mail ou déposés au plus tard le **dimanche 4 août** au pôle enfance/jeunesse pour être pris en compte dès la semaine de la rentrée scolaire. Au-delà de cette date, les dossiers seront pris en compte en fonction des délais de traitement possibles.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Contact
enfancejeunesse@chapareillan.fr
Tél. 04 76 71 91 34

16. L'ENFANCE / JEUNESSE

L'accueil de loisirs : retour sur les vacances de printemps



Nouveaux horaires pour la bibliothèque

A partir du mois de septembre,
la bibliothèque modifie ses horaires :
Mercredi : 9h30 / 12h00 & 15h00/18h00
Vendredi : 15h00/18h00
Samedi : 9h30/12h00

**La bibliothèque sera fermée
du 31 juillet au 17 août**

Réouverture le mercredi 21 août

**Merci de ne pas utiliser la boîte à livres
durant cette période**

Une tolérance sur les retards est acceptée

Club de lecture « délivre ensemble »

Si la lecture vous intéresse, venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... Le club se réunit une fois par mois, les vendredis de 14h00 à 16h00.



Prochaines rencontres :
24 mai, 21 juin

La bibliothèque zoom sur...

Jusqu'à fin juin, la bibliothèque vous propose des récits d'**inspiration mythologique**, pour découvrir à travers des auteurs antiques et contemporains des histoires et personnages légendaires. En juillet/août, l'autrice française **Béregère Cournut** vous fera voyager avec son écriture extrêmement poétique et découvrir des déserts chauds ou froids, des forêts, des cultures variées et des sentiments intenses.



Les coups de cœur des lectrices



Western

Maria Pourchet - Lauréate du Prix de Flore 2023

« Elle entend par western un moment de l'existence où l'on va jouer sa vie sur une décision. » Mère célibataire à Paris. Toujours à fuir à chercher ce qui lui manque. Un homme, de l'argent... Un roman galopant porté par une écriture éblouissante avec un sens de l'humour à la mesure de son sens du tragique. Profonde réflexion sur notre époque, sa violence, sa vulnérabilité et notre grande soif de liberté.



Veiller sur elle

Jean-Baptiste Andréa - Prix Goncourt 2023

Une fresque importante qui s'articule autour du talent de Mimo, jeune garçon de 12 ans originaire du Piémont issu de milieu modeste. Il a du génie entre les mains et ça il le doit à son père qui lui a appris les rudiments de la sculpture avant de disparaître. Il finira par réaliser sa « Pietà » que le Vatican veut garder jalousement à l'abri des regards. C'est aussi l'histoire de l'Italie au XXe siècle qui bascule dans le fascisme.

18. LA VIE LOCALE

L'Étoile du Granier, un lieu de bien-être

Dans un cadre majestueux, Christelle Mautin vous propose de nombreuses activités énergétiques et bien-être.

Quel est votre parcours ?

Après avoir passé 15 ans en tant que consultante en entreprise, je me suis tournée vers les métiers de la santé pour me former au Shiatsu, à la kinésiologie et au Chi Nei Tsang. Je possède mon diplôme d'infirmière, profession que j'ai exercé à l'hôpital, en Ehpad et en libéral. Je me suis formée au Pilates et Rose Pilates ainsi qu'au Tuina. Mon expérience m'a appris que la prévention de la santé est essentielle. C'est pourquoi j'ai créé l'Étoile du Granier afin de proposer différents ateliers bien-être.

Quels sont les ateliers proposés ?

Je propose des activités en petit groupe telles que le Pilates Santé, technique corporelle basée sur la respiration et le mouvement auquel j'associe des mouvements de Qi Gong ; la Cohérence Cardiaque avec les bénéfices qu'apporte une bonne respiration si essentielle à la vie ; des séances en individuel comme le Chi Nei Tsang, massage du ventre qui se concentre sur les organes in-

ternes et facilite la gestion des émotions ; du Shiatsu et du Tuina qui permettent de rééquilibrer la circulation du Qi dans le corps, énergie vitale selon la Médecine Traditionnelle Chinoise .

Je propose aussi de la marche comme la marche en pleine conscience ou la marche afghane toujours en lien avec la respiration et le mouvement.

Des ateliers peuvent également être proposés avec la participation d'intervenants extérieurs, dans l'idée d'accompagner la personne à prendre soin d'elle et de sa santé.

Si je veux pratiquer une de vos activités, quelle est la démarche à suivre ?

Je vous invite à consulter mon site pour découvrir l'agenda des activités proposées et approfondir leurs présentations. Vous pouvez me contacter afin de convenir d'un rendez-vous ou d'une inscription.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver lors de l'inauguration le 9 juin de 15h00 à 17h00.



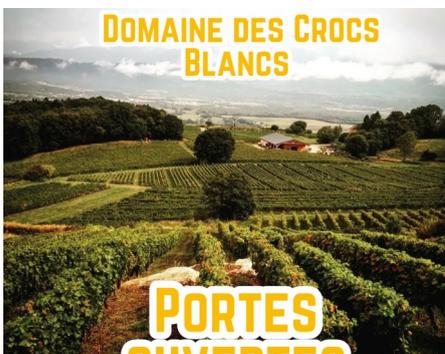
Christelle Mautin

Renseignements

Christelle Mautin
Tél. 07 69 27 78 85
contact@letoiledugranier.fr
www.letoiledugranier.fr

Le domaine des Crocs Blancs vous ouvre ses portes

Cela fait maintenant un an que le Domaine des Crocs Blancs est créé, entre l'Isère et la Savoie. Franck et Kevin sont les deux vignerons du domaine. Une association sur fond de transmission entre le premier et le second. À eux deux, ils cultivent ensemble 6 hectares de vignes en agriculture biologique (en conversion depuis 2021) et biodynamique. Pour fêter sa première bougie, le domaine vous propose de venir découvrir l'univers du vin et de l'agriculture lors de leurs premières portes-ouvertes.



DIMANCHE 2 ET LUNDI 3 JUIN

10H - 18H

DAVID MICHELIS
DOMAINE RENITEO - INVITE

459 Chemin des Désertes,
38530 Chapareillan

<https://domainescrocsblancs.com>

Domaine
RENITEO



Dimanche 2 juin, une journée réservée aux particuliers

Le Domaine des Crocs Blancs vous accueillera à partir de 10h00. Il vous sera possible de déguster les vins du domaine, visiter la cuverie et les parcelles de vignes en pleine végétation ou encore vous essayer à la biodynamie avec un atelier pratique animé par Kevin. Un espace restauration vous sera proposé lors de cette journée avec une cuisine maison pleine d'amour et de générosité, comme on aime à la partager autour d'un bon verre de vin ou de jus de raisin sans alcool pour les grands comme les petits.

Lundi 3 juin, une journée réservée aux professionnels

La deuxième journée des portes-ouvertes se veut être une rencontre avec les professionnels qui désirent découvrir le domaine ou qui travaillent déjà avec lui : cavistes, restaurateurs, agents commerciaux, magasins de producteurs. L'occasion de présenter le nouveau millésime.

Renseignements

Tél. 07 78 14 44 05 / 06 03 06 88 90
contact@domainescrocsblancs.com
<https://domainescrocsblancs.com>

« Nos portes ouvertes c'est un petit peu l'occasion de fêter notre premier anniversaire d'existence. Notre métier c'est avant tout un métier de partage et de convivialité, alors ouvrir les portes du domaine le temps d'une journée c'est maintenir ce lien entre le producteur et le consommateur. » Kevin

Patoune et Compagnie, une pension féline

Vous avez besoin d'un mode de garde pour votre chat ? Nathalie Cailleau-Cassault a la solution. Passionnée par le monde des animaux, Nathalie a ouvert sa pension féline « Patoune et Compagnie » à Chapareillan, en février dernier. Nous l'avons rencontrée afin d'obtenir quelques informations sur cette pension pour félins.

Pouvez-vous nous présenter votre pension féline ?

En 2006, j'ai été assistante vétérinaire où j'ai beaucoup appris sur le comportement des animaux.

En 2013, après avoir été formée et obtenu l'Attestation des Connaissances des Animaux Domestiques (ACACED), j'ai créé un service de pension / garderie canine et féline dans le Maine et Loire.

En arrivant à Chapareillan, en 2023, je souhaitais poursuivre mon activité en créant une pension pour chats dont l'ouverture officielle a eu lieu en février dernier.

En quoi cela consiste ?

L'objectif est de proposer aux particuliers une solution de garde pour leurs chats. Je propose un accueil de l'animal, dont la durée est convenue avec le propriétaire, dans un environnement chaleureux et confortable. Chaque chat est accueilli dans un espace individuel, équipé de tout le confort nécessaire.

Chaque pensionnaire bénéficiera d'une attention personnalisée et individualisée pour répondre aux exigences spécifiques de votre compagnon.

Quelles sont les conditions d'accueil ?

Les chats doivent être à jour de leurs vaccins, vermifugés et traités contre les puces. Chaque animal devra être identifié par un tatouage ou une puce. Les chats non castrés et les chattes non stérilisées ne sont pas acceptés. Vous pouvez consulter mon site internet qui détaille plus précisément les conditions d'accueil.

Vous proposez aussi du pet sitting ?

Le pet sitting est une prestation à domicile où nous nous occupons de votre animal. Approvisionner en nourriture et en eau, nettoyer les litières ou cages, administrer les soins font parti des prestations que nous proposons. Cela ne concerne pas uniquement les chats.

Quelle est la démarche à effectuer si nous avons besoin de vos services ?

Vous pouvez me contacter par téléphone ou par mail. Nous conviendrons d'un rendez-vous. Selon les prestations demandées, une proposition de devis et un contrat seront établis. Alors, n'hésitez pas à me contacter.



Nathalie Cailleau-Cassault

Renseignements

Nathalie Cailleau-Cassault
Tél. 07 49 81 34 81
73patoune@gmail.com
www.patouneetcompagnie.com

Médecine traditionnelle chinoise à l'Espace Santé Myriade

Nouvellement installée à l'Espace Santé Myriade à Chapareillan en tant que praticienne de Médecine Chinoise Traditionnelle, Elise Raibon vous propose des séances soit à son cabinet soit à domicile. Mais connaissez-vous la Médecine Traditionnelle Chinoise ?

Cette approche millénaire de la santé réunit les trois trésors : le corps, l'esprit et l'énergie, dans une compréhension holistique de notre fonctionnement.

Cette vision de l'harmonie de la santé repose sur l'interdépendance de l'ensemble des organes et parties du corps. Pour cela, elle s'appuie sur la théorie du Yin et du Yang, sur les cinq éléments ainsi que le système des méridiens.

Riche de nombreux outils pour accompagner un déséquilibre de la santé, elle est individualisée et adaptée à chacun grâce

au massage Tui-na, à l'acupuncture, à des conseils de diététique, au Qi Gong ainsi qu'à la pharmacopée chinoise.

Des ateliers le dimanche matin

En plus des rendez-vous, Elise vous accueille chaque dimanche matin au sein d'ateliers conçus autour de cette approche ancestrale qui la passionne : ateliers gratuits de découverte, ateliers pour approfondir un sujet de la théorie fondamentale, ateliers à thème (le sommeil, le cycle de la femme, la digestion...) et des ateliers en lien avec la saison.



Renseignements

Elise Raibon
Tél. 06 86 00 07 39
elise20.raibon@gmail.com

20. LA VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations 2024

La commune de Chapareillan organise le forum des associations. Venez rencontrer et échanger avec les bénévoles des associations, samedi 7 septembre de 9h00 à 12h00 aux bungalows, chemin des écoliers. Peut-être trouverez-vous une activité à votre goût ?



Organisé
par la mairie de Chapareillan

2024 Forum des associations

Bungalows - chemin des écoliers

Samedi 7 Septembre
9h00 / 12h00

Entrée libre et gratuite

Amicale des Donneurs de Sang Chapareillan/Barraux

Organisation de 5 collectes de sang sur Chapareillan et Barraux

Adhésion / Tarifs

Pas d'adhésion mais soutien possible par timbre de 6 €

Renseignements

Tél. 06 38 89 47 18
adsbchapareillanbarraux@laposte.net

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Resserrer les liens entre les pompiers de la caserne du Granier Chapareillan / Barraux

Descriptif

Sapeur-pompier volontaire à la caserne du Granier, pourquoi pas vous ?

Renseignements

amicale.chapareillan-granier@udsp38.fr



AMAP Les Papilles du Granier

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Adhésion / Tarifs

Selon contrat

Descriptif

Légumes, œufs, pâtes fraîches, produits laitiers, volaille, poisson, viande bovine, agneau, porc, fruits, épices, infusion, miel... issu de l'agriculture biologique
Permanences et livraison les mardis de 18h45 à 19h30

Renseignements

b.collignon@orange.fr

Association Musicale de Chapareillan

École de musique, danse et théâtre

Adhésion / Tarifs

35 €



Renseignements

Tél. 07 77 44 64 82
music.chapa@gmail.com
Site : musicchapa.e-monsite.com

Chapareillan Badminton

Pratique loisir du badminton

Adhésion / Tarifs

Chapareillan : 25 € / personne ;
40 € / couple - Extérieurs : 35 € / personne ; 50 € / couple

Descriptif

Lundi : 19^h00, mardi : 19^h30,
mercredi : 20^h00, jeudi : 21^h00
Salle polyvalente



Renseignements

Tél. 06 71 67 02 38
adenotphilippe@gmail.com
Site : chapareillan-badminton.fr

Chaparun

Mise en place de courses à pied, running / trail local, sorties nature

Adhésion / Tarifs

Libre à partir de 5 €



Descriptif

Promotion et pratique de ces sports dans une optique sportive au cours d'activités conviviales et originales
Prochain événement : La Chaparun, le 13 octobre 2024 avec 3 parcours

Renseignements

Tél. 06 78 55 01 51 / 07 44 72 28 07
assochaparun@gmail.com
Facebook : @chaparun

Club Gymnique du Mont Granier

Pratique de la gymnastique volontaire et d'activités physiques

Adhésion / Tarifs

25 € / an

Tarifs et horaires sur fiche d'inscription le jour du forum

Descriptif

Pratique du yoga, pilates, stretching, cardio training et renforcement musculaire



Renseignements

Tél. 06 43 81 38 80
gymdumontgranier@gmail.com

Échiquier du Grésivaudan

Pratique, enseignement et promotion du jeu d'échecs

Adhésion / Tarifs

Adultes : 40 € / Jeunes : 20 €

Ecole d'échecs : 40 €

Licence FFE (voir site)



Descriptif

Ecole d'échecs : vendredi 18h30/19h30
Parties libres : mercredi 14h00/17h00 et vendredi 19h30/21h30
Tout public (dès 6 ans) / tout niveau
Salle Saint Roch (accès PMR)
Club affilié à la FFE
Une équipe en Nationale IV et une en Nationale III jeunes

Renseignements

Tél. 07 69 39 21 51
echiquierdugresivaudan@gmail.com
Site : echiquierdugresiva.wixsite.com/siteweb

Chapa Pétanque

Promouvoir la pratique du jeu de boules auprès du public
Réunir les amateurs de ce jeu pour des rencontres amicales

Adhésion / Tarifs

Tarif unique : 10 € / an

Descriptif

Tous les mardis, jeudis et samedis à partir de 13h30 au terrain de boules du Parc du Ganier

Renseignements

Tél. 06 77 80 99 12
chapapetanque@gmail.com
Site : chapapetanque.wixsite.com/siteweb

Création Expression et Mouvement

Cours de danse et de gymnastique artistique

Adhésion / Tarifs

Informations au forum des associations

Descriptif

Danse éducative, rythmique, modern'jazz, contemporaine, gymnastique artistique



Renseignements

Tél. 06 14 13 56 76
maria.sevilla@free.fr

Compagnie des Instants Révélés

Compagnie d'arts spontanés mettant en relief des arts les uns avec les autres.
Création et production de spectacles, formation à l'improvisation théâtrale et aux arts spontanés

Adhésion / Tarifs

Adhésion 5 €

Ateliers ados : 100 €

Ateliers adultes : 150 €

Descriptif

Ateliers ados (11/15 ans) :

mercredi 17h45/19h00

Ateliers adultes :

mercredi 20h00/22h15

Renseignements

Tél. 06 81 87 64 38
instants.reveles@gmail.com
Facebook : @ciedesinstantsreveles



Les Galoches de 7 lieues

Pratique de la randonnée à pied ou à raquette

Adhésion / Tarifs

Tarif unique : 10 € / an

Descriptif

Randonnées tous les vendredis à pied ou à raquette en cas de neige
Programme établi selon les propositions des membres du groupe lors des réunions mensuelles
Séjours organisés pour découvrir des massifs montagneux plus éloignés



Renseignements

Tél. 06 34 39 17 09
mhgenas@yahoo.fr

Club Edelweiss

Créer du lien entre les seniors du village et partager de la convivialité

Adhésion / Tarifs

22 €

Descriptif

Après-midis jeux de société, échanges, discussions, tricot...
Mardi : 14h00/17h30

Renseignements

Tél. 04 76 45 25 78
robert.croisonnier@wanadoo.fr

22. LA VIE ASSOCIATIVE

Hao La Qi Gong

Développer la connaissance et la pratique du Qi Gong

Adhésion / Tarifs

Adhésion 15 €. Cours 150 €/an

Descriptif

Cours adultes tous les lundis (10h00/11h15 ou 19h00/20h15). Reprise des cours le 1^{er} septembre.

Renseignements

Tél. 06 20 45 70 90
haola.qigong@gmail.com

Judo Club

Pratique du judo

Descriptif

Horaires et tarifs le jour du forum

JUDO CLUB



Renseignements

judochapa23@gmail.com

Karaté Club

Pratique et enseignement du karaté et harmonie, bien-être, remise en forme

Adhésion / Tarifs

Oui (non communiqué à ce jour)

Descriptif

Horaires et tarifs le jour du forum



Renseignements

Tél. 06 85 79 66 19
johanmaryserun@wanadoo.fr

Maison des Jeunes de Chapareillan

Développer des activités culturelles, sportives, manuelles et de découvertes pour les adolescents

Adhésion / Tarifs

Le jour du forum

Descriptif

Ouverture du local jeunes tous les mercredis hors vacances scolaires. Soirées à thème, sorties... Bungalows - chemin des écoliers

Renseignements

Tél. 06 52 12 11 16
mdjdechapa@gmail.com
Site : maison-des-jeunes-de-chapareillan.fr



Ludichap

Développer la solidarité, la convivialité et les liens intergénérationnels autour d'un intérêt commun : le jeu

Adhésion / Tarifs

Individuelle : 10 € ; famille : 15 €
Tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi, RSA, invalide) : Individuelle : 5 € / famille : 10 €

Descriptif

Matinées enfance (0/10 ans) un samedi 10h00/12h00 entre les vacances scolaires, animation musicale pour les petits
Des après-midi et soirées jeux de société dès 8 ans
Événements ponctuels : Festichap, bourse aux jeux et aux jouets



Renseignements

Tél. 06 12 61 71 04
ludichap38@gmail.com
Facebook : @ludichap

La Nomaderie

Arts du spectacle vivant

Adhésion / Tarifs

Adhésion : 15 €
Tarifs selon les cours ou les stages

Descriptif

Organisation de spectacles et de stages autour de la danse, de la musique et des arts vivants
Les intervenants sont des artistes professionnels



Renseignements

lanomaderie.asso@gmail.com
Site : lanomaderie.mystrikingly.com

Sciriolus

Atelier d'écriture imaginative
Promouvoir la poésie en Auvergne Rhône Alpes

Adhésion / Tarifs

Le jour du forum

Descriptif

Rendez-vous au forum pour les dates de la rentrée



Renseignements

Tél. 06 84 80 73 14
sciriolusatelier@gmail.com
Facebook : @Sciriolus

Ski Juniors

Association sportive

Adhésion / Tarifs

Chapareillan : 25 € / Extérieur : 38 €. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant
Prix par sortie : Chapareillan: 23 € / Extérieur : 25 €

Descriptif

10 sorties de ski de janvier à mars (hors vacances) aux 7 Laux. A partir de 5/6 ans (du débutant au freeride). Groupes encadrés par des moniteurs ESF et les parents. Départ 13^H00 & retour 18^H30.



Renseignements

Tél. 06 77 86 36 25
skijuniorschapareillan@gmail.com
Site : www.skijuniorschapareillan.fr

Tennis Club Chapareillan

Club de Tennis

Adhésion / Tarifs

Le jour du forum

Descriptif

Cours enfants et adultes. Loisir / compétition. Pratique libre.
Horaires disponibles au forum.



Renseignements

Tél. 07 79 24 46 45
contact@tc-chapareillan.fr
Site : www.tc-chapareillan.fr

Trait d'Union

Créer du lien entre les habitants. Permettre aux gens de se rencontrer dans un esprit d'échange de partage et de convivialité.

Adhésion / Tarifs

Adhésion avec montant libre

Descriptif

Ouvert à tous les habitants qui souhaitent se rencontrer dans la bonne humeur autour d'animations diverses : les fenêtres de l'avent ; semons le printemps ; de balcons en jardins...



Renseignements

creerdulien@mailo.com
Facebook : @Trait d'Union

Donner son sang, c'est sauver des vies !

La collecte du 18 mars à Barraux a vu se présenter 75 généreux donateurs pour 80 dons prévus par l'Etablissement Français du Sang agence de Grenoble.

Donner son sang,
c'est donner 20 minutes
pour le prélèvement
et prendre une collation
immédiatement après.
Et c'est toujours agir
pour le bien de tous.



Prochaine collecte

MERCREDI 29 MAI
16H00 / 19H30
Salle Vauban - Barraux

Renseignements

Tél. : 0800 109 900 (numéro gratuit)

Prendre un rendez-vous

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Application mobile

Don du sang

La Maison des Jeunes diffuse les matchs de l'équipe de France

En partenariat avec la commune de Chapareillan, la MDJ diffusera, sur écran géant à la salle polyvalente, les matchs de qualification de l'équipe de France de l'Euro 2024. Si cette dernière est qualifiée pour les phases finales, les matchs seront également diffusés.

chapareillan.fr

commune de CHAPAREILLAN

Maison des jeunes de Chapareillan

DIFFUSION DES MATCHS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE SUR GRAND ÉCRAN

SALLE POLYVALENTE

Buvette
Petite restauration

Entrée libre & gratuite

UEFA
EURO2024
GERMANY

17 JUIN - 21H00
AUTRICHE - FRANCE

21 JUIN - 21H00
PAYS-BAS - FRANCE

25 JUIN - 18H00
FRANCE - POLOGNE

Atelier d'écriture créative pour Sciriolus

Cette année, l'atelier d'écriture de Chapareillan a participé en mars au printemps des poètes, en distribuant dans quelques quartiers de Chapareillan des enveloppes poétiques et en proposant aux clients du restaurant l'Écllosion des textes poétiques.

Pour mettre en valeur la poésie les membres de Sciriolus avaient décoré la bibliothèque de poèmes réalisés dans le cadre de leurs rencontres mensuelles. Parallèlement, le 23 mars, Camille ouvrait les portes de la bibliothèque à l'atelier d'écriture pour une initiation à l'art du haïku à destination des jeunes et des moins jeunes.

Le dernier atelier d'écriture créative de cette année scolaire aura lieu le vendredi 28 juin, salle de la Fruitière, 1^{er} étage à 20h00.

Rendez-vous en septembre également au forum des associations.



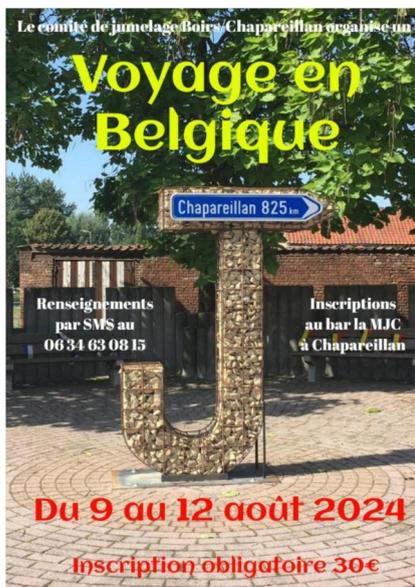
contact

Tél. 06 84 80 73 14
sciriolusatelier@gmail.com
Facebook : @Sciriolus



24. LA VIE ASSOCIATIVE

Voyage en Belgique pour le Comité de Jumelage



Le comité de jumelage Boirs/Chapareillan organise un nouveau voyage en Belgique, du 9 au 12 août 2024, pour rendre visite à nos amis belges de Boirs, et participer aux festivités organisées chaque année à cette période.

C'est l'occasion pour les habitants de Chapareillan de tisser de nouveaux liens d'amitié, et de découvrir des cultures et des traditions différentes et enrichissantes. L'inscription au voyage est donc ouverte à tous les chapareillanais et leurs amis, pour un montant de 30 € par personne, comprenant un repas festif, tee-shirt et accessoires de fêtes.

Pour toutes questions, concernant le transport, le logement, ou autre, vous pouvez envoyer un SMS.

Le comité de jumelage pourra notamment vous aider à trouver un logement chez l'habitant ou vous proposer un gîte ou hôtel à proximité, selon les envies de chacun. Les propositions de covoiturage seront aussi facilitées.

Les inscriptions ont lieu à la Brasserie la MJC à Chapareillan (à côté d'Intermarché), et seront clôturées le 10 juillet.

Nous vous attendons nombreux pour représenter la commune au-delà des frontières...

contact

Tél. 06 34 63 08 15

Venez jouer avec Ludichap

Matinées Enfance

Ouvertes aux enfants de 0 à 10 ans, le samedi matin, de 10h00 à 12h00.

Au programme : jeux d'éveil, activités créatives, livres, musique, jeux de société à vivre et à partager dans une ambiance bienveillante et joyeuse.

Prochaine matinée : le 13 juillet. Les dates de la rentrée ne sont pas encore fixées.

Soirées jeux de société,

Ouvertes aux ados et adultes, dès 8 ans.

Elles se déroulent le premier vendredi du mois, de 20h00 à 23h00 plus quelques dates durant les vacances, de 17h00 à 23h00.

Jouer ensemble, découvrir ou faire découvrir de nouveaux jeux, dans toutes leurs variétés et diversités, voilà de quoi animer vos soirées. Vous êtes invités à apporter vos propres jeux. Attendez-vous à ce que l'on vous propose des soirées à thème tout au long de l'année !

Toutes ces activités se déroulent à la Mezzanine (au-dessus de la salle polyvalente). Elles sont gratuites et ouvertes à tous, mais vos adhésions sont les bienvenues pour soutenir Ludichap et permettre son développement (Individuelle : 10 €, Famille 15 €). Tarifs réduits. Ambiance joyeuse, animée et chaleureuse.

Toute l'équipe de Ludichap vous attend pour de prochaines rencontres.



Renseignements

ludichap38@gmail.com

Facebook : ludichap

Le Club Gymnique du Mont Granier reprend ses activités en septembre

Le Club Gymnique du Mont Granier reprendra ses activités en septembre 2024, fort d'une centaine d'adhérent(e)s enthousiastes de Chapareillan et des environs.

A titre indicatif, nous pouvons vous proposer :
En matinée : Gym Form'Détente, Stretching doux
En soirée : Yoga, Pilates, Stretching, Cardio, Renforcement musculaire

Des séances d'essai sont possibles tout le mois de septembre.

L'Association sera présente au Forum des Associations le samedi 7 septembre avec les tarifs et horaires de l'année 2024-2025.



Renseignements

Marie-Hélène Perrier

Tél. 06 43 81 38 80

L'APE organise un atelier parentalité sur le harcèlement scolaire

A la demande de parents d'élèves de l'école publique de Chapareillan, l'Association des Parents d'Élèves organise le jeudi 6 juin de 19h45 à 21h30 un atelier parentalité gratuit et ouvert à tous sur le sujet « harcèlement scolaire : quelles ressources pour soutenir nos enfants ? ». Animé par Juliette Bongrand, maman et praticienne de la psychothérapie, la rencontre aura pour objectif de créer un espace d'échange sur le sujet et de proposer des clés pour permettre aux adultes de développer les ressources internes des enfants, et de les soutenir en cas de besoin : renforcer l'estime de soi, pratiquer une écoute active, donner des signes de reconnaissance, relativiser le poids des mots, favoriser la résilience... un ensemble de thèmes seront proposés et ce sera

à vous, participants, d'orienter la rencontre sur les sujets qui vous intéressent en priorité. Si nul ne peut prédire quel sera le parcours de nos enfants, l'approche proposée se veut préventive et se base sur l'hypothèse que les adultes peuvent contribuer à développer les ressources internes des enfants, dès leur plus jeune âge, afin qu'ils soient équipés au mieux pour traverser de telles situations. L'objectif pourra être également de renforcer les adultes, et en particulier les parents, dans leur capacité à soutenir leur enfant dans une situation de harcèlement scolaire. La rencontre se terminera par un pot convivial et se tiendra dans la Salle de la Fruitière mise à disposition par la Mairie pour l'occasion. Merci de vous inscrire par mail ou via la page Facebook.

Harcèlement scolaire
Quelles ressources
pour soutenir nos enfants ?



Atelier parentalité ouvert à tous
Le **jeudi 6 juin** à **19h45**
Salle de la fruitière, Chapareillan

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Chapareillan
Animé par Juliette Bongrand, Praticienne de la psychothérapie

Inscription par mail ou Facebook :



Inscription

chapareillan.ape@gmail.com
Facebook : @APE Chapareillan



Fin d'année en fanfare pour la Compagnie des Instants Révélés



C'est parti pour la nouvelle saison du projet "De Jardin en Jardin" de la compagnie des Instants Révélés. Comme chaque année, la troupe propose de venir jouer chez vous des spectacles de théâtre improvisé au chapeau. Le premier de la saison 2024 a eu lieu le vendredi 3 mai dernier. Le public, une trentaine de personnes, a pu apprécier la qualité poétique des saynètes créées en direct avec pour impulsion des anecdotes partagées par certains des spectateurs. Cette représentation fut l'occasion de renouer avec une des spécificités de la compagnie, le mélange sur scène de l'improvisation théâtrale et de la musique improvisée à la guitare, avec un tout nouveau guitariste improvisateur au sein du collectif.

C'est une période faste pour la compagnie qui était déjà en représentation dans un théâtre de Grenoble la semaine précédente et elle a aussi présenté son tout nouveau spectacle *Réplique(s)* lors d'un festival d'improvisation théâtrale à Nancy dans la deuxième quinzaine d'avril. Ce spectacle sera d'ailleurs programmé en clôture de la journée de restitution des ateliers hebdomadaires ado et adulte, le mercredi 26 avril, ouvert à tous (lieu encore à déterminer).

Ainsi vont s'enchaîner les spectacles durant tout l'été, entre salle de spectacle et jardin. La compagnie proposera aussi un stage de formation à l'improvisation théâtrale fin août dans un refuge en montagne. Une vraie fin de saison en fanfare pour pouvoir attaquer dès la rentrée avec une présence au forum des associations pour lancer la nouvelle saison.

Si vous êtes intéressés pour avoir un spectacle inédit à domicile ou si vous voulez des informations sur les ateliers, n'hésitez pas à contacter la compagnie.

Contact

instant.reveles@gmail.com

26. LA VIE ASSOCIATIVE

Echiquier du Grésivaudan : le roi des jeux accessible à tous



Le jeu d'échecs, c'est d'abord une activité ludique.

C'est aussi une activité qui permet de développer sa concentration, sa mémoire, sa logique.

C'est apprendre à bâtir un plan, à gérer la complexité, à être confronté aux difficultés, à mettre

en œuvre des stratégies et à prendre des décisions.

C'est aussi de la mixité sociale et du lien intergénérationnel.

L'Echiquier du Grésivaudan, c'est une ambiance conviviale ; des adhérents de 6 à 82 ans ; une école d'échecs pour les débutants et les débutants plus, pour les compétiteurs, une équipe en Nationale 4 et une équipe en Nationale 3 Jeunes ; la promotion du jeu d'échecs sur le territoire ; une antenne à Chapareillan et une autre à Allevard.

2 créneaux horaires par semaine à Chapareillan (salle Saint-Roch)

1 créneau à Allevard (maison des Forges)



contact

Tél. 07 69 39 21 51

echiquierdugresivaudan@gmail.com

Site : echiquierdugresiva.wixsite.com/siteweb

Création Expression et Mouvement : reprise des cours

CRÉATION EXPRESSION ET MOUVEMENTS

cours de danse - gymnastique artistique



RENTÉE DE SEPTEMBRE 2024

**Inscriptions et renseignements au
forum des associations**

Cours mixte à partir de 4 ans - Ados - adultes

Reprise des cours le 11 septembre

contact

Tél. 06 14 1356 76

maria.sevilla@outlook.fr

Trait d'Union : Continuons à tisser des liens au fil des saisons



Samedi 6 avril, un soleil inespéré s'est invité pour célébrer le printemps au cœur de Chapareillan. L'équipe de l'association Trait d'Union est très heureuse de cette première édition de "Semons le Printemps". Environ 90 personnes se sont croisées tout au long de la journée pour une rencontre entre générations. Chacun a participé selon ses envies avec entrain et curiosité à un atelier sensoriel, reçu des informations sur le moustique tigre, échangé des plantes, partagé de bons plats, joué, dessiné, fabriqué des marque-pages, feuilleté des magazines ou lu des livres sur le jardinage et beaucoup discuté.

Pour entrer dans l'été nous vous proposons durant le mois de juin des visites de "Balcons en Jardins" : des Chapareillanais qui ouvrent leur portes aux Chapareillanais pour un temps convivial. L'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de découvrir les différents quartiers de la commune, de partager une passion ou tout simplement d'avoir le plaisir de recevoir ou d'être reçu.

Si vous souhaitez participer à l'aventure et accueillir chez vous ou dans un lieu qui vous plaît (seul, avec vos voisins, au nom d'une association), inscrivez-vous sur creerdulien@mailo.com. Indiquez votre jour, vos horaires, votre adresse, le nombre de personnes le cas échéant et une proposition de thème éventuel.

Bien sûr, vous pouvez vous déplacer de "Balcons en Jardins" sans nécessairement accueillir chez vous !

Un calendrier sera ensuite diffusé auprès des associations, dans les commerces et sur la page Facebook de Trait d'Union.

Pour que l'été rime avec festivité et hospitalité, rejoignons-nous !



Renseignements

creerdulien@mailo.com

Facebook : @Trait d'Union

Permanences écoute collégiens et lycéens

En raison des problématiques de santé mentale constatées chez les jeunes du territoire, la communauté de communes Le Grésivaudan a déployé début 2024 le dispositif « Permanences écoute Collégiens et Lycéens », pour tous les jeunes des établissements publics du territoire.

Ils y trouveront une écoute active et une aide personnalisée pour les accompagner dans leur traversée de l'adolescence, grâce à des psychologues et des conseillères conjugales et familiales : angoisse et inquiétude, besoin de parler et d'être écouté, questions personnelles ou sur la vie relationnelle, affective, ou sexuelle...

Ces permanences sont de 3h par semaine (hors vacances scolaires) à proximité des établissements. Elles sont assurées par les équipes des Centres de Santé Sexuelle du territoire (AGATHE, Le Douze, Planning Familial), en soutien avec les communes concernées. Elles sont gratuites et confidentielles, et les jeunes peuvent contacter le centre correspondant à leur établissement pour plus d'informations ou prendre rendez-vous.

Contacts

Centre Agathe
Tél. 04 76 97 81 00

Je suis élève au...	Pour prendre rendez-vous	Lieux des permanences
<ul style="list-style-type: none"> Collège Flavius Vausseurat Collège Icare Collège La Pierre Aiguille Collège Marcel Chêne Lycée Pierre du Terrail Lycée professionnel Le Bréda 	<p>CENTRE AGATHE 04 76 97 81 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pontcharra Allivard Goncelin Le Touvet
<ul style="list-style-type: none"> Collège du Grésivaudan Collège Simone de Beauvoir Collège/Lycée des Pupilles de l'air Lycée du Grésivaudan Lycée horticole de Grenoble Saint-Ismier 	<p>CENTRE LE DOUZE 04 76 90 06 36 - 06 37 63 76 81</p>	<ul style="list-style-type: none"> Montbonnot Saint-Ismier Crolles
<ul style="list-style-type: none"> Collège Belledonne Collège La Moulinière Lycée Marie Reynoard 	<p>CENTRE LE PLANNING FAMILIAL 04 76 13 39 51</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Versoud Willard-Bonnot



Les piscines intercommunales passent aux cartes magnétiques

A Crolles et à Pontcharra, fini les cartes d'abonnement papier colorées que vous aviez l'habitude d'utiliser. Désormais, place aux cartes magnétiques et aux entrées dématérialisées !

Comment ça marche ?

Connectez-vous sur www.le-gresivaudan.fr/piscines

Cliquez sur la piscine de votre choix et sur la rubrique « billetterie en ligne »

Créez votre compte
Achetez votre carte, vos abonnements, vos activités
Passez à l'accueil de votre piscine pour récupérer et activer votre carte

Pour les entrées unitaires, vous n'avez qu'à présenter le QR code reçu au moment de votre achat

Pour vous, c'est plus simple et plus fluide. Pour Le Grésivaudan, ce nouveau mode de gestion va permettre de mesurer précisément la fréquentation des deux piscines couvertes et ainsi d'ajuster les horaires d'ouverture si nécessaires

Bon à savoir

En cas de perte ou de détérioration (hors usure normale ou défaillance technique) la carte vous sera refacturée.

La carte magnétique n'est nécessaire que pour les abonnements 10 entrées, 20 entrées et les activités. Pour les clients occasionnels pas besoin de carte, il est possible d'acheter votre entrée directement

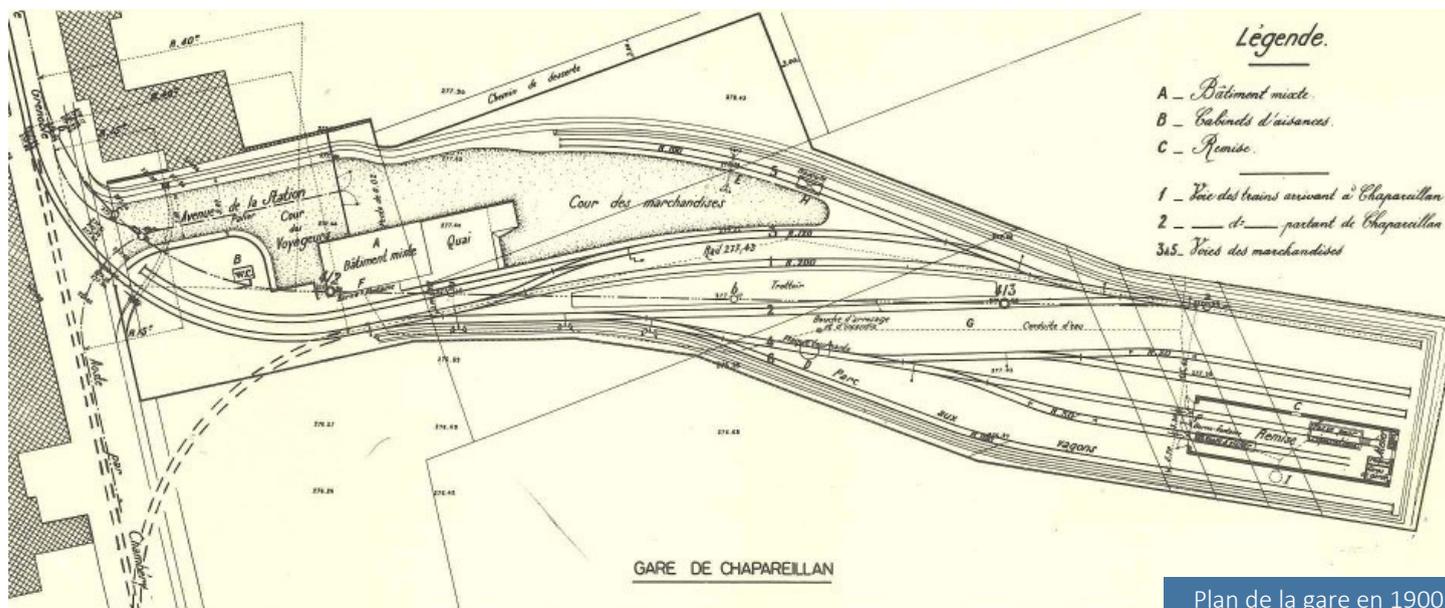
en caisse lors de votre venue. Vous pouvez également l'acheter en ligne. Il vous suffira alors de présenter à votre arrivée à la piscine le QR Code généré lors de votre commande (le QR Code est valable 1 mois à compter de la date d'achat).



28. IL ÉTAIT UNE FOIS... CHAPAREILLAN

Le tramway de Grenoble à Chapareillan - 2^{ème} partie

D'après l'ouvrage *Le tramway de Grenoble à Chapareillan* de Dominique Allemand et Patrice Bouillin, 1985.



Plan de la gare en 1900

Les gares et les fourgons :

Il existait des gares avec bâtiment voyageur à Crolles, Saint Ismier, au Touvet, à Barraux et Chapareillan. Dans les autres communes on trouvait uniquement des abris voyageurs plus petits. Tous les bâtiments étaient standardisés, mais certaines variantes existaient, comme un « Buffet de la gare » à Meylan. Certaines communes firent édifier des annexes aux installations d'origine (abri voyageurs, quai couvert...).

La ligne était utilisée par des tramways à traction électrique sur une voie unique. L'alimentation électrique se faisait à la tension de 1 200 volts continu, fournie par l'usine de Lancey (fondée par Aristide Bergès) située sur la rive opposée de l'Isère. Cela nécessitait donc le transport de l'électricité par une ligne franchissant l'Isère. Le parc a peu évolué au fil du



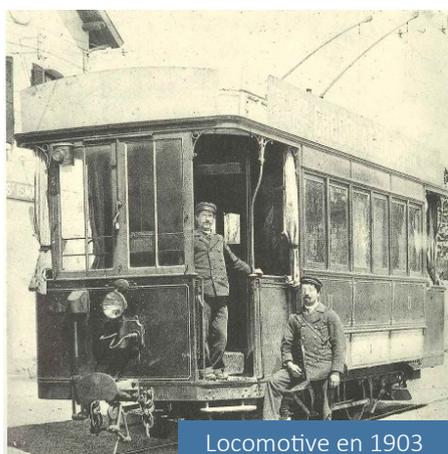
Gare de Chapareillan en 1920

temps, on compte pour le transport des voyageurs environ une dizaine de voitures automotrices, 5 fourgons à bagages et une vingtaine de wagons et pour le transport des marchandises, 2 ou 3 fourgons automoteurs et une vingtaine de remorques (plates, tombereaux, couvertes...).

La fermeture :

Progressivement remplacé par un réseau de cars, moyen de transport plus rapide et moins coûteux, les fermetures de section se sont succédé. En Mars 1933 la première section à fermer est celle reliant le Touvet à Chapareillan, puis en Mai 1937, la

section Saint-Ismier/Le Touvet (17 km), en Septembre 1937 Montbonnot/Saint-Ismier (2 km), en Décembre 1946 on ferme Meylan/Montbonnot (2 km) et pour finir en Novembre 1947 la section Grenoble/Meylan (8 km). Aujourd'hui il reste de nombreux vestiges (essentiellement des gares) visibles tout le long du tracé, longeant en grande partie la RD1090. Seules les gares de Meylan-Bachais, La Terrasse et Saint-Vincent-de-Mercuze ont été démolies. Les autres ont pour la plupart trouvé une autre utilisation (restaurant, bibliothèque, salle municipale...).



Locomotive en 1903